

HACK ta ZONE!



LE HACKATHON POUR **CONCEVOIR**
LA ZONE D'ACTIVITÉS DU FUTUR

**Un centre de référence
pour la viticulture
septentrionale**

Intitulé : Faire du Biopôle un centre de référence pour la viticulture du 22^{ème} siècle, en intégrant technologies innovantes, partenariats et pratiques durables pour répondre aux défis climatiques et sociétaux.

Thématiques abordées

- Recherche / Innovation
- Environnement / Energies
- Gouvernance / Groupement d'entreprises



Pourquoi ce sujet est-il important ?

Confrontés au changement climatique, aux mutations rapides des exigences sociétales et écologiques, aux nouvelles tendances en matière de consommation et de santé publique, ainsi qu'à l'impératif de mieux partager les progrès de la R&D et les opportunités de formation, il faut imaginer autrement pour s'adapter dans le temps.

Le vignoble fait également face à ces nombreux défis. Il faut donc imaginer la viticulture de la fin de notre siècle. La viticulture septentrionale se réfère à la culture de la vigne dans les régions plus froides situées au nord par rapport à d'autres territoires viticoles. Cette vigne doit s'adapter aux hausses des températures.

Le groupe de travail a ici choisi de présenter non pas un prototype de structuration de la zone du Biopôle mais un projet d'activité qui répond à la fois à la vocation de la zone et à des enjeux économiques. Il est en ce sens différent des autres projets présentés lors du Hackathon. Nous rechercherons néanmoins à la fin de cette fiche pratique à en tirer des enseignements pour la réalisation et le développement des zones d'activités.

Comment y répondre ?

La recherche continue et la formation de nouveaux talents sont les prémisses pour pouvoir, à l'avenir, répondre aux enjeux de demain. Par des laboratoires de recherches, des instituts, des plateformes technologiques, des incubateurs d'idées, il est possible de trouver des solutions innovantes pour notre futur.

Le projet de « Vinopôle Alsace », situé à Colmar au sein de la zone d'activités du Biopôle, serait un de ces futurs centres de référence pour la vigne et le vin au niveau national et international.

Par quoi commencer ?

Définir le contexte rattaché à la filière

Statistiques clés de la filière viticole alsacienne :

- L'Alsace représente 3,5 % des surfaces viticoles françaises en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), avec 15 606 hectares en production ;
- Le bassin viticole alsacien est largement représenté dans l'agriculture biologique avec près de 450 exploitations certifiées et en conversion couvrant environ 3 800 hectares (2019) ;

Hack ta Zone 1, 2024

Un centre de référence pour la viticulture septentrionale



- En 2024, la pluviométrie du vignoble alsacien a atteint un record de 1 200 mm, impactant les conditions de culture ;
- La filière compte plus de 1 800 exploitants professionnels spécialisés, employant près de 2 700 équivalents temps plein (ETP) salariés et environ 3 000 emplois en aval ;
- La production de vins d'Alsace atteint 414 millions d'euros, avec environ 111,5 millions de bouteilles commercialisées annuellement (2020) ;
- L'Alsace attire environ 3 millions de visiteurs par an, incluant les œnotouristes ;
- Les vins d'Alsace sont régulièrement primés et reconnus parmi les meilleurs vins blancs du monde ;
- En 2025, le vignoble alsacien représentera la France à l'exposition universelle d'Osaka au Japon. C'est la première fois qu'un vignoble participe à une exposition universelle.

Sources : Agreste : Filière viticulture alsacienne - DRAAF Grand Est : Filière viticulture Alsace

Analyse AFOM de la filière viticole alsacienne

Cette matrice permet de lister les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM).

Atouts	Faiblesses
Les vins d'Alsace bénéficient d'une excellente réputation mondiale grâce à la diversité des cépages et à la qualité des vins produits aidé en cela par de nombreuses entreprises et domaines viticoles.	La filière est très dépendante des marchés internationaux (taxation), ce qui la rend vulnérable aux fluctuations économiques et aux tensions commerciales.
Le terroir alsacien, avec ses sols variés et son climat favorable (actuellement), permet de produire une grande variété de vins, allant des vins blancs secs aux vins de dessert.	Les variations climatiques, avec des épisodes de gel et de grêle, peuvent affecter la production et la qualité des vins.
Opportunités	Menaces
La route des vins d'Alsace et les nombreuses activités œnotouristiques offrent des opportunités pour attirer des visiteurs et promouvoir les vins alsaciens. La popularité croissante des vins biologiques et respectueux de l'environnement ouvre de nouvelles perspectives pour les producteurs alsaciens.	Les vagues de chaleur, les sécheresses et les événements climatiques extrêmes présentent des risques pour la production de raisin et la qualité des vins : dépérissement, maladies, parasites, ...
Le secteur et l'économie viticole sont particulièrement importants ce qui peut permettre de trouver plus facilement des modèles économiques pour financer la recherche.	La concurrence accrue des vins d'autres régions viticoles, notamment ceux d'Europe de l'Est et du Nouveau Monde, met la filière alsacienne sous pression.

L'analyse AFOM a conduit à une réflexion sur la création d'un centre de recherche pour répondre aux défis de la filière viticole alsacienne. Cette initiative vise à structurer une association composée de divers partenaires, permettant de créer une synergie. La co-construction avec ces partenaires est essentielle pour répondre aux enjeux climatiques et économiques, en développant des solutions innovantes et durables. En regroupant les experts et en partageant les connaissances, ces partenaires pourraient mieux répondre aux besoins du marché et renforcer la filière.

Hack ta Zone 1, 2024

Un centre de référence pour la viticulture septentrionale

Identifier les enjeux et développer des stratégies de réponses aux changements climatiques

- Adaptation des cépages :
 - Diversification des cépages : introduire des cépages plus résistants à la chaleur et à la sécheresse, qui peuvent mieux s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.
 - Sélection génétique : utiliser des techniques de sélection pour développer des variétés de vignes plus résistantes aux conditions extrêmes.
- Gestion de l'eau :
 - Mettre en place des systèmes d'irrigation goutte-à-goutte pour optimiser l'utilisation de l'eau et réduire le stress hydrique.
 - Installer des systèmes de collecte des eaux de pluie pour assurer une réserve d'eau pendant les périodes de sécheresse.
- Pratiques viticoles :
 - Couverture végétale : utiliser des plantes de couverture pour améliorer la rétention d'eau dans le sol et réduire l'érosion.
 - Adapter la taille et la gestion de cette canopée pour protéger les raisins des coups de soleil et améliorer la circulation de l'air.
 - Développer le vitovoltaïsme pour également protéger les plants
- Technologies et innovations
 - Installer des stations météorologiques pour surveiller les conditions climatiques en temps réel et ajuster les pratiques viticoles en conséquence.
 - Outils de modélisation : utiliser des modèles climatiques pour prévoir les impacts futurs et planifier les adaptations nécessaires.

Vers un nouveau pôle de recherche pour le vignoble alsacien « Vinopôle Alsace »

Mobilisation de l'écosystème de partenaires

La recherche de partenaires stratégiques est une étape déterminante pour garantir le succès et la pérennité du projet. Il est nécessaire de s'associer avec des institutions académiques, des entreprises de la filière vitivinicole, ainsi que des institutions publiques et collectivités locales pour assurer une synergie d'expertise et de ressources.

C'est la raison pour laquelle l'association Vinopôle Alsace a été créée en juillet 2024 et est composée de 7 membres fondateurs :

- 4 membres liés à la filière viticole : Comité Interprofessionnel Vin d'Alsace (CIVA), Association des Viticulteurs d'Alsace (AVA), Chambre d'Agriculture Alsace, Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV).
- 3 membres venant en support de la viticulture : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), EPLEFPA Les Sillons de Haut Alsace, Syndicat des Pépiniéristes Viticole.

L'association s'est fixée comme objectifs principaux de :

- Promouvoir un matériel végétal de haute qualité, préserver la ressource génétique et répondre aux enjeux du changement climatique ;
- Gérer la vigne et produire du vin dans un contexte de changement climatique et sociétal ;
- Transférer les connaissances et former les vigneronnes et les futurs acteurs ;
- Lutter contre les dépérissements du vignoble.

Planification stratégique et opérationnelle du projet

La phase d'élaboration du projet constitue une étape cruciale pour poser des fondations solides et bien définies, assurant ainsi une direction claire et structurée.

- Définir les objectifs :
 - Recherche et innovation : désigner les axes prioritaires de recherche, comme l'amélioration des cépages, les techniques de viticulture durable, ou les processus de vinification innovants. Rester concentré sur les résultats mesurables, tels que l'augmentation de la qualité des vins produits, la réduction des coûts de production, l'amélioration des pratiques environnementales ou la résistance des plants.
 - Formation : établir des programmes de formation pour les viticulteurs, les œnologues et les professionnels du secteur, visant à transmettre les dernières avancées scientifiques et techniques. Opter pour des diplômes, des certifications ou des stages professionnels adaptés aux besoins de la filière.
 - Développement économique : encourager la création de startups et l'attraction d'investissements pour dynamiser l'économie locale. Les objectifs peuvent inclure la création d'emplois, l'augmentation des exportations de vins régionaux, ou la revitalisation des territoires viticoles.
- Étude de faisabilité :
 - Réaliser une analyse approfondie des besoins de la filière vitivinicole en Alsace, en consultant les viticulteurs, les chercheurs, les institutions publiques et les consommateurs. Identifier les opportunités de développement et les niches de marché encore inexploitées.
 - Recenser les contraintes techniques, financières, réglementaires et environnementales susceptibles d'impacter le projet. Cela inclut les autorisations administratives, les contraintes de financement ou les enjeux de durabilité environnementale.
 - Évaluer l'impact socio-économique et environnemental du projet sur la région. Calculer les retombées économiques potentielles, telles que la création d'emplois ou l'amélioration de la compétitivité des vins alsaciens (facilitera les investissements publics et privés dans le projet). Évaluer également les impacts environnementaux, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Bonnes pratiques et benchmarking : analyser des exemples de pôles d'excellence similaires (en dehors de la filière viticole) en France et à l'étranger pour identifier les bonnes pratiques et les facteurs de succès.
- Montage financier :
 - Elaborer un plan de financement détaillé, couvrant l'ensemble des coûts du projet, y compris les coûts initiaux de lancement, les coûts opérationnels et les investissements nécessaires à long terme.



- Rechercher des subventions et des aides publiques disponibles au niveau local, régional, national et européen : Agence National de la Recherche (ANR), programme européen « Horizon Europe ».
- Attirer des investisseurs privés, mécénats en présentant les avantages économiques et les retours sur investissement potentiels du projet.

Un suivi des performances, basé sur des indicateurs pertinents et une évaluation régulière, permettront d'ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus et des retours des parties prenantes, assurant ainsi une amélioration continue et un impact positif durable.

Quels enseignements plus globaux en tirer pour les ZAE ?

Contexte et efficacité d'une zone d'activités

Dans un contexte crucial d'optimisation des ressources engagées, la question de l'efficacité d'une zone d'activités se pose plus que jamais. Créer ou développer une zone uniquement sur la base d'une faisabilité foncière et des infrastructures présentes n'est plus adapté ni souhaitable. Une zone d'activités doit s'intégrer étroitement à la structure économique du territoire. Il est essentiel de prendre en compte les filières présentes et de réussir une complémentarité d'activités pour maximiser les synergies et renforcer l'impact économique local.

Répondre aux besoins du territoire

Il s'agit de faire une zone d'activités qui réponde aux besoins spécifiques du territoire. Cette notion et les enjeux afférents peuvent être considérés à différentes échelles (cf. également fiche Zone d'Activités à Mission) :

- En local : quels services pour la population ? Cela inclut des infrastructures de base telles que les espaces de stationnement, de stockage et de restauration, mais aussi des services supplémentaires adaptés aux besoins de la communauté locale.
- Échelle plus large : exemple du Vinopôle, avec la gestion de la vigne face au dérèglement climatique et aux contextes sanitaires et économiques nationaux. Une approche à long terme et adaptable permet de répondre aux défis actuels et futurs du secteur vitivinicole.

Mutualisation et coopération

Les zones d'activités doivent intégrer dès leur création ou dans leur développement la notion de mutualisation. Il ne s'agit pas uniquement de considérer les moyens de production ou les infrastructures, mais aussi d'encourager la coopération entre les entreprises et avec d'autres partenaires, tels que les institutions académiques et scientifiques présentes sur le Biopôle.

La collectivité doit mettre en place les conditions nécessaires pour maximiser les chances de coopération, en promouvant le partage de ressources et d'informations.

Gouvernance et comité d'agrément (cf. Animée, gouvernée, la zone du Biopôle)

Pour réussir les enjeux précités, il est essentiel de mettre en place une gouvernance efficace et un comité d'agrément des projets. Leur rôle sera non seulement de s'interroger sur la vocation de la zone et l'adéquation des projets présentés, mais aussi de rechercher la coopération et les complémentarités entre les initiatives.

Ce comité devrait être mixte, composé non seulement d'élus et de services techniques de la collectivité, mais aussi de représentants des entreprises de la zone. Ces derniers veilleront ensemble à respecter la philosophie et l'ADN du Biopôle, garantissant ainsi une cohérence et une coordination dans le développement des activités.



Points de vigilance

Pour garantir le succès de ce projet, il est crucial de maintenir une communication transparente avec toutes les parties prenantes concernant les résultats obtenus.

Dès le départ, il faut établir des indicateurs de réussite clairs pour poser les bases solides du projet.

Encourager la collaboration entre les différentes entités, tout en prenant conscience de leur autonomie opérationnelle, est essentiel. Ainsi, il est impératif de s'assurer du retour sur investissement à la fois du projet global mais également pour chaque partie prenante.

